



La ville de Mons recrute un(e)

Ouvrier Qualifié (mécanicien horticole) D2 – Service Atelier petite mécanique

MISSIONS :

- **Effectuer** des diagnostics de panne.
- **Effectuer** les entretiens et les réparations de machines de tout type (électriques, hydrauliques, machines 2 temps/4 temps/mixte/diesel, flexibles...)
- **Effectuer** des tâches de tournage/fraisage
- **Effectuer** des tâches de soudures chalumeau, arc, Mig, Tig, ...
- **Effectuer** des opérations liées à la manipulation des machines/engins.

COMPÉTENCES ORGANISATIONNELLES :

- Etre capable des recherches de pièces et références sur support numérique, internet, ou catalogue papier
- Comprendre et utiliser les logiciels informatiques utilisés dans la fonction
- Savoir conduire un véhicule et une camionnette permis B

COMPÉTENCES LIEES A LA FONCTION :

- **Anticiper** les problématiques qui peuvent se présenter pour le travail à réaliser.
- **Chercher des alternatives** quand la solution de réparation proposée ne répond pas à la réalité de terrain (en concertation avec la hiérarchie).
- **Choisir** les outils les plus appropriés selon le contexte.
- **Gérer les risques** de dommages en prévoyant des réparations avec avis de sa hiérarchie.
- **Contrôler** l'état général de la zone de travail.
- **Détecter** les risques liés au travail à réaliser.
- **S'assurer** d'avoir les moyens nécessaires à l'intervention.
- **S'assurer de** porter les équipements de protection individuelle et les vêtements de travail adéquats.
- **Signaler** s'il y a un problème particulier que vous ne pouvez résoudre.
- **Veiller** à appliquer les règles d'entretien des organes du véhicule.
- **Veiller** à appliquer strictement les règles de sécurité.



- **Veiller** à l'application des règles relatives à l'utilisation du matériel et à l'application des gestes techniques.
- **Veiller** à respecter le code de la route.
- **Veiller** à respecter les délais impartis.
- **Vérifier** l'état du matériel et solliciter son responsable si du nouveau matériel est nécessaire.
- **Démonter** et remonter les matériaux et objets nécessaires à l'exécution du travail.
- **Manipuler** les matériaux et les outils avec dextérité.
- **Se déplacer** avec les véhicules de l'administration.
- **Se déplacer** vers la zone de travail via le circuit le plus court ou le plus rapide.
- **Transporter (des objets)** , pièces et matériaux sur la zone de travail.
- **Prendre connaissance** des consignes de travail quotidiennes et du planning.
- **Prendre connaissance** du problème de manière précise avant d'entamer la réparation.
- **Rapporter** les informations utiles aux autres corps de métier (contremaitres, brigadiers, magasiniers).
- **Rapporter** les observations de terrain ou difficultés rencontrées au supérieur hiérarchique.
- **Reconnaître** les caractéristiques de la zone de travail.
- **Appliquer (produit/technique)** les matériaux selon le contexte.
- **Effectuer** les travaux de manière précise et efficace.
- **Entretenir** le matériel de travail.
- **Entretenir** les véhicules mis à disposition.
- **Assurer** le respect des consignes données par la hiérarchie.
- **Préparer** son matériel pour la journée.
- **Ranger** son matériel et son équipement à sa place.
- **S'adapter** en termes de mobilité et d'horaire (conformément au règlement de travail en vigueur).
- **Satisfaire la demande** de missions ponctuelles et limitées dans le temps liées à des événements exceptionnels.
- **Satisfaire la demande** de missions secondaires mineures liées directement à l'aboutissement de la tâche initiale.
- **Se montrer discret** quant aux informations à caractère confidentiel.
- **Collaborer** avec l'équipe dans un état d'esprit constructif et positif.
- **Représenter (la réputation)** la bonne image de la ville.
- **Contribuer** à un environnement de travail agréable.
- **Présenter** des informations de manière compréhensible
- **Comprendre** rapidement les instructions relatives à une tâche.



Compétences requises pour l'entrée en fonction :

- Posséder une **qualification**. Le critère de qualification est lié à la **possession obligatoire d'un diplôme** au moins égal à celui qui est décerné à la fin des études **Enseignement Technique Secondaire Inférieur ou Cours Techniques secondaire Inférieur** ou à l'issue d'une quatrième année de l'enseignement secondaire (**2ème degré – CESDO**) **en relation avec la fonction (soudure, mécanique, conduite d'engins agricoles).**

OU

- Posséder un Titre de compétences de base délivré par le Consortium de validation de compétences et correspondant au niveau du diplôme du 2ème degré **soudure, mécanique, conduite d'engins agricoles.**

OU

- Posséder un Titre de formation certifié et délivré par un organisme agréé par le Gouvernement Wallon (**Certificat d'apprentissage IFAPME, soudeur, mécanicien**)

- Disposer des connaissances théoriques de base
- Connaître les types de matériaux utilisés en fonction des cas
- Etre capable de lire un plan
- Etre capable de faire les calculs et prendre des mesures
- Polyvalent et autonome
- Avoir des notions d'hygiène et de sécurité au travail
- **Disposer du Permis B**

Conditions :

- Contrat APE, temps plein CDD 6 mois (**CDI possible ensuite**)
- Salaire (mensuel brut de base indexé) pour un temps plein :
 - D2 : brut : 2.415,65 €¹
- Pécule et allocations règlementaires non comprises, avec la possibilité de valoriser l'ancienneté acquise dans le secteur privé (6 années maximum) et dans le secteur public (prise en compte de toutes les années).
- Chèques repas 5 € par jour presté (retenue 1,25€)

¹ Index : 1,8845



Intéressé(e) ?

Envoyer le dossier complet de candidature, en **mentionnant impérativement la référence** : « **recrut-2022-36** ». **Pour le 15/08/2022** au plus tard,

Via le lien suivant : <https://mons-formulaires.guichet-citoyen.be/candidature-ouvrier-qualifie-mecanicien-horticole/>

Le dossier de candidature devra impérativement contenir les documents suivants :

- **CV + lettre de motivation**
- **Copie du diplôme**
- **Copie obligatoire du permis B**

Un extrait de casier judiciaire récent (moins de 3 mois) devra être fourni à l'engagement.

LES DOSSIERS NON COMPLETS NE SERONT PAS TRAITES.

Personne de contact : Service GRH - tel : 065/40.58.23.